

Éducation et transmission familiale de l'identité culturelle à La Réunion : entre refus et appropriation

Alexandrine Dijoux

► **To cite this version:**

Alexandrine Dijoux. Éducation et transmission familiale de l'identité culturelle à La Réunion : entre refus et appropriation. Travaux & documents, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, 2013, Interculturalité et dynamique identitaires dans les îles de l'océan Indien, pp.43-50. hal-02186037

HAL Id: hal-02186037

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02186037>

Submitted on 17 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Education et transmission familiale de l'identité culturelle à La Réunion : entre refus et appropriation

ALEXANDRINE DIJOUX

DOCTEUR EN SCIENCES DE L'EDUCATION

INTRODUCTION

Du statut de terre d'escale jusqu'au XVII^e siècle, puis de société d'habitation du XVII^e au XIX^e siècle en passant par le statut de société de plantation avec la colonisation esclavagiste au XIX^e siècle, La Réunion devient Département français en 1946 puis Région en 2003.

Qu'elles soient traditionnelles, ethniques ou évolutives, les pratiques qui caractérisent l'identité culturelle créole réunionnaise ont permis de tisser « une cohésion culturelle » autour de valeurs insulaires et multidimensionnelles dans lesquelles tous les Réunionnais se reconnaissent de génération en génération.

Toutefois personne n'est détentrice de la totalité de ces éléments. En effet cette culture peut se pratiquer et se transmettre de façon partielle. Libre à chacun d'en préférer telle ou telle partie. Il s'agit avant tout de se sentir créole d'avoir une philosophie de vie, une attitude quotidienne créole, multiple, mélangée, métissée ; c'est un art de vivre.

Cette coexistence insulaire a non seulement façonné des pratiques culturelles typiquement réunionnaises mais aussi, nécessairement, façonné des identités typiquement réunionnaises. En effet, il est à noter l'impact de trois variables dans les positionnements et les dynamiques identitaires à La Réunion.

D'abord partant de l'idée d'une population pluriethnique, un premier niveau d'auto-identification culturelle se perçoit dans l'appartenance ethnique. Cette appartenance est avérée par une couleur de peau et, ou une classe sociale, par le partage de spécificités culturelles, d'une religion ou d'une conscience ethnique. Parmi les différentes ethnies présentes à La Réunion :

Certains Réunionnais interrogés se portent vers une seule identification ethnique et marquent leur affiliation à un unique groupe déterminé parmi les différentes populations réunionnaises.

D'autres Réunionnais se tournent vers des processus d'« hétéro-identification ethnique » et se déclarent appartenir à un « métissage ». Plus qu'ailleurs, le Réunionnais peut parler de son identité multidimensionnelle.

- soit il parle d'un métissage de plusieurs ethnies identifiées parmi celles annoncées précédemment. Il y a là une conscience de tous les apports culturels et identitaires, mais il y a aussi et surtout une conscience de ceux qui s'imposent le plus.
- soit il se porte vers un métissage sans dominante communautaire. Selon mes statistiques, ils sont 52,2% à être dans ce cas. Soit ils ne savent pas vraiment desquelles de ces communautés ils sont issus. Les origines sont alors trop diverses et difficilement classifiables. Soit ils ignorent délibérément toute affiliation ethnique particulière et se tournent vers une identité créole.

Voilà pour notre premier niveau d'auto-identification liée à l'appartenance ethnique.

Ensuite, un deuxième niveau d'auto-identification culturelle se perçoit dans l'appartenance nationale française et/ou réunionnaise. Les Réunionnais s'attribuent :

- soit une identité française, uniquement.
- soit une identité réunionnaise, uniquement.
- soit ils s'attribuent une double identité où l'appartenance française est plus prégnante.
- soit ils s'attribuent une double identité française et réunionnaise, reconnues également prégnantes. Ils sont 37,3% à être dans ce cas.
- soit les Réunionnais s'attribuent une double identité où l'appartenance réunionnaise est plus prégnante. Ils sont 35,8% à être dans ce cas.

Nous voilà donc, à La Réunion, avec un premier niveau d'auto-identification liée à l'appartenance ethnique, et un second niveau lié à la nationalité française.

Enfin, un troisième niveau d'auto-identification culturelle se perçoit dans l'appartenance en tant que Créole/Réunionnais sans distinction notable entre les deux termes. Le terme de « Réunionnité » vient se greffer à celui de « créolité » et se caractérise par une unification des diverses populations réunionnaises, et par le respect des différences et de ses différentes pratiques culturelles. Le Créole/Réunionnais de souche blanche, ou d'origine malgache, indienne, indo-musulmane, chinoise, et comorienne est dénommé respectivement Gro blan, Yab, Malgas, Malbar, Zarab, Sinwa et Komor. Ces Créoles/Réunionnais se définissent ainsi en référence à leur naissance sur le sol réunionnais, à leur affiliation généra-

tionnelle, à leur permanence de résidence sur le sol réunionnais, et à leur lien historique et culturel. Ces Créoles/Réunionnais se définissent également dans leur « créolitude » ou leur « créole-attitude ». Ils sont Créoles/Réunionnais de sang et surtout de cœur.

Mes recherches montrent que, bien que certains Créoles/Réunionnais ignorent l'idée d'appartenir à l'une ou l'autre des identités françaises **ou** réunionnaise, majoritairement, ils sont bien conscients d'appartenir à l'une **et** à l'autre. Ils ont une identité nationale française, enrichie d'une identité réunionnaise souvent d'une plus forte prégnance, et souvent empreinte soit de spécificités culturelles, que l'on appelle « ethnicité », soit de métissage culturel que l'on appelle « créolisation ». Les différents positionnements font apparaître soit une appartenance égale, soit une appartenance hiérarchisée.

QUELLES CONSÉQUENCES ?

Ainsi, la coexistence insulaire des communautés plurielles à La Réunion a entraîné des pratiques et des identités multi et interculturelles. Ce qui explique aujourd'hui les conséquences sur le positionnement des Réunionnais concernant ces pratiques et la transmission de l'identité culturelle à La Réunion.

Mes trois hypothèses de positionnement culturel reposent d'une part sur le « refus », d'autre part sur l'« appropriation » et enfin sur un nouveau « tissage culturel » dans une acculturation déjà existante.

Concernant l'« appropriation » culturelle, mes recherches ont mis en évidence une valorisation de l'identité culturelle réunionnaise et parfois un certain militantisme porté par des mouvements socio-politico-économiques centrés sur La Réunion. Ainsi, une sorte de révolution culturelle prend naissance. D'abord, l'affirmation d'une culture réunionnaise n'est plus interprétée comme une atteinte au statut politique. Il faut noter que certains discours laissent percevoir le soutien des collectivités à une orientation identitaire conforme aux visées politiques des élus. Ensuite, cette négation de l'identité réunionnaise au profit d'une culture plus globalisante est atténuée. Les Réunionnais réaffirment peu à peu leur identité par une revalorisation de ce qui la compose d'un point de vue social, culturel ou historique.

J'ai noté des mouvements personnels, associatifs ou politiques de défense, de promotion, et de transmission culturelles. Néanmoins, il ne s'agit pas uniquement de la peur de perdre son identité face à la mondialisation et le modernisme ; bien que ce facteur ne soit pas négligeable (46,3%). Cette revalorisation du fait culturel réunionnais est indissociable d'une réflexion sur l'identité collective face à la mondialisation sur les rapports entre tradition et modernité, ouverture et multiculturalisme, métissage et intégration. En effet, j'ai constaté d'autres facteurs

d'appropriation et de « transmission » de l'identité culturelle réunionnaise. J'ai donc constaté des pratiques culturelles liées à :

- Un simple loisir. Du temps où il n'y avait pas d'électricité, ni de télévision, la transmission culturelle était un loisir.
- Mais elles peuvent être aussi liées à une prise de conscience du manque culturel avec l'expérience de l'exil. La prise de conscience du manque culturel s'impose après une sensibilisation à la mobilité. Pour ceux qui décident de partir de l'île, cette migration les confronte à diverses approches de l'exil et s'accompagne obligatoirement de profondes transformations de la personnalité et de mécanismes de redéfinition identitaire. L'identité culturelle créole réunionnaise prend souvent naissance dans une rencontre conflictuelle avec un étranger ou une rencontre décisive et se construit, comme ailleurs, dans la prise de conscience et parfois dans la souffrance de l'absence, d'un manque. Ainsi, au moment de la rencontre avec la différence, certaines personnes s'approprient ou se réapproprient une identité culturelle ; si ce n'est pas sur un sol étranger, ce sera sur son sol natal. Ils font un retour aux sources.
- Ces pratiques culturelles trouvent aussi leur source dans une prise de conscience de l'absence de connaissances culturelles.
- Elles sont parfois liées aussi à une prise de conscience de l'appartenance culturelle, après des souffrances raciales.
- Les pratiques culturelles peuvent être également motivées par un public intéressé, réceptif à la culture. Le public peut aussi être amené à aller chercher la transmission auprès d'organismes ou des anciens. L'identité culturelle n'est pas innée ; elle s'acquiert. L'individu a une certaine prise sur son identité, ou ses identités, donc la capacité, plus ou moins grande, de développer des stratégies identitaires entre le refus ou l'appropriation.
- Un autre facteur des pratiques culturelles est le sentiment d'appartenance à un groupe ethnique, causé par des tensions socio-ethniques locales ou simplement grâce aux nouvelles ouvertures au monde. S'éveille ainsi une conscience et une revendication d'une identité propre et naît une multitude de revendications culturelles. Pour 50,7% des participants, le facteur de transmission de l'identité culturelle réunionnaise est le désir de garder des liens avec un groupe de personnes. Il est ainsi question d'appartenance aux traditions culturelles d'un groupe, de se sentir « ressembler à » ou « ne pas ressembler à ».

* Le Réunionnais peut se référer à des processus d'identification ethnique unique. L'« ethnicité » concerne souvent des populations de sociétés

pluriethniques, comparables à celle de La Réunion. Il ne s'agit pas d'une réalité culturelle mais de la « différence » ressentie par rapport aux « Autres ». Cette différence, est liée :

- ** d'une part, sur un plan historique, à leurs origines « véritables », aux origines de leurs ancêtres et à une filiation.
- ** d'autre part, sur un plan symbolique, à des « attributs symboliques », à une appartenance supposée prestigieuse. Nous avons constaté que ces personnes, qui ne sont pas dans leur pays d'origine, n'ont pas conservé la culture d'origine. Elles sont donc loin des pratiques (culinaires, musicales, langagières...) réelles de « là-bas », mais plusieurs de ces attributs leur permettent tout de même de s'auto-identifier.

Certains traits sont exacerbés et ce désir de légitimer, de revendiquer les pratiques culturelles de l'autre comme extérieures et les siennes comme « endémiques » n'est pas anodin et cache des réalités sous-jacentes indissociables des réalités socio-économique, politique et existentielles. Dans la quête de l'identité, manifeste aujourd'hui, d'un côté il s'agit de revaloriser la culture blanche, européenne et de l'autre revaloriser les cultures ethniques africaine, malgache, indienne etc.

- * Le Réunionnais peut aussi se référer à des processus d'« hétéro-identification ethnique », il se déclare appartenir à un métissage ethnique.

Mais le choix de s'approprier et de transmettre l'identité culturelle est surtout motivé par :

- Le souci de garder un contact intergénérationnel (56,7%). Ce qui s'impose le plus souvent après une sensibilisation, avec la mort d'un ancien par exemple. Certains parents et grands-parents montrent la volonté de devenir l'ancêtre transmetteur, de transmettre, d'offrir des traditions culturelles, des liens avec la famille, avec un groupe de personnes.
- Une prise de conscience des richesses culturelles (62,7%).
- Un intérêt et le sentiment de fierté pour la culture réunionnaise (89,6%). Ce sentiment de fierté naît d'un sentiment d'être un modèle au vu de l'histoire réunionnaise, du son métissage de peau et de la tolérance religieuse à La Réunion.
- et, j'ai ajouté à cette liste des motivations sociales, c'est-à-dire des motivations liées à des approches sociétales plus positives. La transmission présente trois avantages :
 - * celui de se comprendre soi-même : face au concept de « différence », il y a une prise de conscience de soi-même donc plus de discernement vis-à-vis de soi-même et de sa culture.
 - * celui de s'enrichir : ainsi, tous les éléments de l'identité culturelle doivent être protégés, défendus mais en même temps le Réunionnais

doit être capable de trouver ce qu'il y a de meilleur ailleurs ou dans l'autre afin de s'enrichir lui-même d'abord pour ensuite enrichir sa culture... Il s'agit d'avoir confiance dans la culture et dans sa capacité à intégrer les nouvelles identités liées à l'émergence d'une forme de multiculturalisme.

* celui d'éviter la mort de la culture : il s'agit d'avoir une vision du rôle que peut jouer la culture réunionnaise dans le monde. Assurer la transmission de l'identité culturelle d'une génération à l'autre est, pour toute société, la condition de sa survie dans le temps. C'est elle qui va faire que la société n'est pas qu'une masse d'individus ; c'est un brassage de pratiques, de valeurs et de conduites communes mises en œuvre par les membres de la société sur plusieurs générations. Ce sont des valeurs en lesquelles ils se reconnaissent.

Voilà donc mon hypothèse sur le positionnement des Réunionnais dans la valorisation et la transmission de la culture et de son identité culturelle.

Cependant, une voie entre « refus » et « appropriation » semble s'ouvrir peu à peu : une voie allant vers ce que j'ai nommé, précédemment, le « tissage d'un nouveau métissage ». La culture traditionnelle réunionnaise est évolutive. Depuis quelques années, on assiste donc, à La Réunion, à une prise de conscience et à une adaptation non seulement aux cultures françaises et européennes mais aussi aux créations identitaires et aux pratiques traditionnelles, en référence aux origines ancestrales. Il s'agit là d'un travail sur une appropriation consciente et intentionnelle d'une nouvelle fibre culturelle et identitaire où seraient conciliées la richesse de l'identité culturelle créole réunionnaise, de l'identité française et d'une identité mondiale ; une conciliation entre la tradition et l'évolution. Aussi, se développe un mélange avec des éléments venus d'ailleurs, une interaction culturelle favorisant l'émergence d'une identité culturelle réunionnaise nouvelle plus riche et plus complexe. D'une génération à l'autre, le Créole réunionnais n'est pas tout à fait le même, ni la cuisine, ni la musique. Une culture se construit et se développe chaque jour parce qu'elle est en contact avec une autre ; à La Réunion peut-être encore plus qu'ailleurs. L'évolution fait partie de la tradition.

CONCLUSION

En conclusion, hormis la division « culturelle » de la population réunionnaise, adoptant une position de refus et une position d'appropriation, et même de militantisme, il est à noter qu'il existe des modes de pensée, et des pratiques socioculturelles qui reflètent, malgré tout, une position médiane de « tissage d'un nouveau métissage ». Ce dernier positionnement présente trois avantages : le

premier avantage est celui de se comprendre soi-même. Face au concept de « différence », il y a une prise de conscience de soi-même, donc plus de discernement vis-à-vis de soi-même et de sa culture.

Le deuxième avantage est celui de s'enrichir : tous les éléments de l'identité culturelle doivent être protégés, défendus, mais en même temps le Réunionnais doit être capable de trouver ce qu'il y a de meilleur ailleurs, ou dans l'autre, afin de s'enrichir lui-même d'abord, pour ensuite enrichir sa culture. Il s'agit d'avoir confiance dans sa capacité à intégrer les nouvelles identités liées à l'émergence d'une forme de multiculturalisme.

Le troisième avantage est celui d'éviter la mort de la culture : assurer la transmission de l'identité culturelle d'une génération à l'autre est, pour toute société, la condition de sa survie dans le temps. Selon Carpanin Marimoutou, il faut résoudre la question identitaire et culturelle, « *si La Réunion veut une responsabilisation et une inscription dans l'avenir* ». En réalisant ces recherches, j'ai souhaité contribuer à une prise de conscience collective de l'importance de l'acquisition et de la transmission d'une identité culturelle qui pourrait porter les germes d'un changement sociétal dans les mentalités des familles réunionnaises. Elle pourrait alerter, conscientiser, et mobiliser. Elle pourrait remettre à jour des valeurs délaissées, valoriser les racines et l'identité, défendre l'idée que les individus de ce pays doivent être responsables, et prendre leur vie personnelle et professionnelle en main.

Les identités culturelles ne sont pas qu'une trace du passé, facteur de conflit ; elles permettent d'organiser et de penser ; elles préservent des points de repère indispensables sans lesquels il n'y a pas de vie collective, ni même personnelle.

Il semble que nous soyons tout de même sur la bonne voie puisque la transmission familiale de l'identité culturelle réunionnaise semblait effacée mais revient avec force, aidée et complémentée de passeurs culturels extérieurs.

Cela nécessiterait, par ailleurs, un travail plus collaboratif entre acteurs culturels et chercheurs en sciences de l'éducation.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOU S., 1981, *L'identité culturelle*, Anthropos.
- ABOU S., 1995, *L'identité culturelle : relation interethnique et problème d'acculturation*.
- BAGGIONI D., MATHIEU M., 1985, *Cultures empirique(s) et identité(s) culturelle(s) à la Réunion*.
- BAQUEY E., 2000, « *L'Atmé* » : *une revendication de l'identité réunionnaise*.
- BESSIERE P., *Histoire et Créolité à La Réunion*, « Kabar pou la kréolité », 18-19-20 décembre 2002.
- CALLANDRE F., 1998, *Koylou*, Saint-André : Océan Editions, 677 p.
- CAMBEFORT J.-P., 2001, *Enfances et Familles à La Réunion, Une approche psychosociologique*.

- CARAYOL M. et CHAUDENSON R., 1978, « Diglossie et continuum linguistique à La Réunion » in *Les français devant la norme*, Paris : Champion, p. 175-190.
- CARAYOL M. et CHAUDENSON R., 1979, « Essai d'analyse implicationnelle d'un continuum linguistique » in *Plurilinguisme. Normes, situations, stratégies*, Paris : L'Harmattan.
- COMBEAU Y., PROSPER E., FUMA S., MAESTRI E., 2002, *Histoire de La Réunion, de la colonie à la Région*, Paris : Nathan, 148 p.
- DUMAS-CHAMPION F., 2008, *Le mariage des cultures à l'île de La Réunion*, Paris : Karthala.
- FUMA S., 2002, *L'esclavage et le marronnage à La Réunion*.
- FUMA S., Colloque ethnomusicologie : *Aux origines ethno-historiques du maloya réunionnais traditionnel* ou « le maloya réunionnais, expression d'une interculturalité indioocéanique ».
- LABACHE L., 2002, *L'ethnicité chez les Réunionnais en migration*, Hermes.
- MEDEA L., 2005, *Identité et société réunionnaise : nouvelles perspectives et nouvelles approches*, textes réunis par Laurent MEDEA, avec la collaboration de Lucette LABACHE et Françoise VERGES, Paris : Karthala, 229 p.
- POIRIER J., 1999, « Culture créole, hétéroculture réunionnaise » in *La recherche anthropologique à La Réunion*, Paris : L'harmattan.
- SCHERER A., *Histoire de la Réunion*, Paris : PUF, « Que sais-je ? », 1974, 125 p.
- TAP P., 2008, *Le concept d'identité*.